Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

Revue des médias roumains du 21 février 2017

n° 19320

Le Parlement annule définitivement les modifications décriées de la législation pénale.

La modification de la législation pénale, annulée définitivement. Le Parlement a définitivement rejeté aujourd'hui, par l'adoption d'une loi d'application, l'ordonnance gouvernementale n°13, qui a provoqué le mouvement de protestation sans précédent en Roumanie (*Agerpres*). En même temps, les députés ont adopté la loi approuvant l'ordonnance n°14, adoptée par le Gouvernement sous la pression des manifestants le 5 février dernier pour abroger l'ordonnance n°13 (*Agerpres*).

Eugen Nicolicea, président de la commission juridique de la Chambre des députés, a dénoncé le rejet de l'ordonnance par voie législative, en précisant que cette démarche n'était plus nécessaire dans la mesure où l'acte décrié avait déjà été abrogé par une ordonnance ultérieure. « *Ceux qui insistent pour qu'une ordonnance abrogée soit rejetée une deuxième fois par la loi, fixant ainsi deux dates de sortie pour le même acte juridique, doivent assumer leur responsabilité pour les effets qui seront produits* », a affirmé hier le député social-démocrate (*Agerpres*).

România Liberă évoque ainsi la possibilité que la Cour constitutionnalité roumaine (CCR) soit saisie d'un recours de l'exception d'inconstitutionnalité au sujet de cette loi rejetant l'assouplissement de la législation pénale, dans le cadre d'un procès juridique impliquant des particuliers. Une telle démarche pourrait conduire à l'invalidation de la loi adoptée aujourd'hui. D'autre part, l'ordonnance n°14 a déjà été contestée devant la CCR par un particulier.

Manifestations. Environ 150 personnes ont manifesté contre la corruption hier soir à Bucarest devant le siège de Gouvernement, pour le 21ème jour consécutif depuis la tentative échouée d'assouplissement de la législation en matière de corruption. « *Le vol est mortel, la pauvreté est encore plus mortelle* », « *Dans une démocratie, les voleurs vont en prison* » ont été quelques-uns des messages affichés par les manifestants. Les manifestations se sont également poursuivies dans les principales villes de province. D'autre part, environ 80 personnes se sont rassemblées pour la 16ème journée consécutive devant le palais présidentiel pour exprimer leur soutien au Gouvernement de Sorin Grindeanu et demander la démission du Président Iohannis (*Agerpres*).

Enquête de la DNA : modification de la législation pénale. La Direction nationale anticorruption (DNA) continue à auditionner les membres du Gouvernement au sujet de l'adoption de l'ordonnance gouvernementale n°13 sur l'assouplissement de la législation pénale. Grațiela Gavrilescu, ministre chargée des relations avec le Parlement, et Mihai Busuioc, secrétaire général du Gouvernement, ont été auditionnés la semaine dernière, alors que Carmen Dan, ministre de l'Intérieur, et Teodor Meleșcanu, ministre des Affaires étrangères, ont été auditionnés cette semaine. Pour mémoire, la DNA a été saisie le 2 février dernier et a lancé des vérifications sur la manière dont l'ordonnance n°13 a été adoptée par le Gouvernement le 31 janvier. Le document original de l'ordonnance porte les signatures du Premier ministre Sorin Grindeanu, ainsi que des ministres Florin Iordache (Justice), Carmen Dan (Intérieur) et Teodor Melescanu (Affaires étrangères) (*Agerpres*).

« *[Ces auditions par la DNA] me semblent un peu bizarres (…) Le Gouvernement a agi de manière légale, comme la Cour constitutionnelle l'a d'ailleurs indiqué* », a affirmé le Premier ministre Sorin Grindeanu (*Agerpres*).

Gouvernement. « *Les ministères fantômes du Gouvernement Grindeanu* » titre aujourd'hui *România Liberă* en déplorant le fait que la plupart des informations sur les ministres et les équipes de direction des ministères n'ont pas été publiées. Le quotidien estime que la publication des biographies des ministres et des secrétaires d'Etat aurait dû être automatique, surtout dans la mesure où une bonne partie d'entre eux ne sont pas connus du large public.

La France en Roumanie et la Roumanie et la France

- « *Roumanie: Laura Codruta Kovesi, l'anti-corruption chevillée au corps* », en colère depuis le 31 janvier, les Roumains ont réussi à stopper le gouvernement dans sa tentative d'alléger la législation anti-corruption. Laura Codruta Kovesi, égérie de ces manifestations, continue imperturbablement son travail à la tête de la Direction nationale anti-corruption (DNA). Dans son rapport annuel qui sera rendu public cette semaine, le nombre de hauts fonctionnaires poursuivis en 2016 dépasse le millier, a appris RFI du parquet (*Radio France internationale*).

- Le 18 février 2017, Edith Lhomel, responsable de la collection Réflexe Europe aux éditions de la Documentation française, était l'invitée de l'émission « *7 jours sur la planète* ». Elle revient sur la corruption omniprésente en Roumanie et sur les manifestations citoyennes pour une démission du gouvernement (*TV5 Monde*).

- Monica Jiman, PDG de *Pentalog Software Factory* : « Nous voulons investir en Roumanie, mais pour ce faire nous avons besoin de prédictibilité fiscale » (*Ziarul Financiar*).

Retrouvez l'ensemble de nos revues de presse sur le site Internet de l'Ambassade de France en Roumanie.

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie